



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

# AVIS PUBLIC

## *Aux contribuables de la susdite municipalité*

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée, Jacinthe Mercier, secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

- ✓ QU'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 9 septembre 2019, à 19 h 30, au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **Demande de dérogation mineure 2019-123**

**Désignation :** 251, 4<sup>e</sup> Avenue  
Lot 5 277 990, cadastre du Québec

### **Nature et effets :**

La demande porte sur la régularisation de la marge latérale (nord-ouest) de la résidence à 4,34 m alors que le règlement de zonage 390-1991 exige 4,5 m pour un bâtiment principal.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

***DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 22<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AOÛT 2019.***

Jacinthe Mercier  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussignée, Jacinthe Mercier, secrétaire-trésorière adjointe, de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 22<sup>e</sup> jour du mois d'août 2019, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22<sup>e</sup> jour du mois d'août 2019.

Jacinthe Mercier  
Secrétaire-trésorière adjointe